



# COMMUNE DE WIZERNES

Département du Pas-de-Calais

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 28 septembre 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-huit septembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de WIZERNES, dûment convoqué, s'est réuni en séance publique, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Dominique LANOY, Maire. Les convocations et l'ordre du jour ont été transmis par voie dématérialisée aux conseillers municipaux le 24 septembre 2026. La convocation et l'ordre du jour ont été publiés sur le site de la Mairie le 24 septembre 2026.

### NOMBRE DE CONSEILLERS :

En exercice : 23

Présents : 20

Votants : 22

### VOTE :

#### A L'UNANIMITÉ

Pour : 22

Contre : 00

Abstention : 00

### TRANSMIS EN SOUS-

#### PREFECTURE LE :

29/09/2026

### PUBLIÉ LE :

01/10/2026

**Etaient présents :** M. Dominique LANOY, Mme Christine BOUTOILLE, M. Clément HERMANT, Mme Christelle SOULIEZ, M. Jean-Jacques VERHAEGHE, M. Alexandre GOUDEFROYE, M. Jacques CONSEIL, Mme Martine LAMBERT, Mme Maryline DENIS, Mme Sabine LHEUREUX, Mme Christine LEFEBVRE, M. William HEULLE, Mme Nadège NIDERT, Mme Alexandra AMBRE, M. Vincent DEMARTHE, M. Jérémy DANNEL, M. Laurent BRUNET, M. Jérémie DIEVAL, Mme Ingrid DECLERCQ et Mme Camille VASSEUR.

**Excusés :** M. David VIVIER et M. Mickaël CARRÉ qui donnent pouvoir respectivement à M. Dominique LANOY et Mme Sabine LHEUREUX.

**Absente :** Mme Marie-Paule LHERMITTE

**Secrétaire de séance :** M. Alexandre GOUDEFROYE

## D2026-74 : ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION A L'ASSOCIATION AA WIZERNES BASKET

*Rapporteur : Clément HERMANT*

**Vu** la loi du 1er juillet 1901 relative au contrat d'association,

**Vu** l'article L. 1611-4 du Code général des collectivités territoriales relatif au contrôle sur les associations subventionnées,

**Vu** le budget primitif 2026 de la Commune,

**Vu** la délibération du Conseil municipal relative à l'attribution des subventions aux associations pour l'exercice 2026,

**Considérant** la volonté de soutenir le tissu associatif et plus particulièrement le tissu associatif local,

**Considérant** que l'association AA Wizernes Basket Club n'avait pas été intégrée à la précédente attribution des subventions, son dossier de demande de subvention étant incomplet à la date de son instruction,

**Considérant** que l'association a désormais transmis l'intégralité des pièces nécessaires à l'instruction de sa demande,

Il est proposé d'attribuer à l'association AA Wizernes Basket Club une subvention d'un montant de 2 000 € au titre de l'exercice 2026.

**Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide de :**

- **D'APPROUVER** l'attribution d'une subvention d'un montant de 2 000 € à l'association AA Wizernes Basket Club au titre de l'exercice 2026 ;
- **DE PRÉCISER** que les crédits nécessaires sont inscrits au budget 2026 de la Commune ;
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à procéder au versement de cette subvention.

**A l'unanimité**

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

Le Maire,



A handwritten signature in blue ink, which appears to read "Danoï", is written over the official seal.

Dominique LANOY